

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 27/06/2007
Publication : 29/06/2007

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation



N° CG 2007/IV-GC/14
Séance du 22 JUIN 2007

Conseil Général
Haut-Rhin

Extrait des délibérations
du Conseil Général

C051
ANNULATION DE L'AIDE DEPARTEMENTALE RELATIVE
A L'ELIMINATION DES VIEUX PULVERISATEURS

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie réunie le 22 mai 2007,
- VU la décision des Commissions Réunies du 19 juin 2007,
- VU le rapport du Président du Conseil Général.

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide de mettre fin à notre dispositif de soutien à l'élimination des vieux pulvérisateurs.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre

.....abstention